



PLAN D'ACTION



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions à mettre en place durant l'évènement et respect des engagements en faveur du développement durable.



MATÉRIEL

L'inauguration du parcours 18 trous compact requiert une mise en place de divers stands permettant des campagnes de sensibilisation et des échanges. Pour ce faire, Golf La Rochelle Sud réutilise son matériel et fera, si besoin, appel à ses partenaires pour pallier à un éventuel manque de matériel.



DÉCHETS

L'inauguration du parcours 18 trous compact étant un évènement classé zéro déchet, il sera proposé des ustensiles (assiettes, couverts, verres) compostables. Des installations destinées au tri des déchets seront en place et un suivi de revalorisation sera effectué sur site (broyeur, compost). Dans le cadre du label Ecocert, toute l'équipe du Golf est sensibilisée au recyclage et à la revalorisation des déchets.



SENSIBILISATION

Grâce à la présence de différents acteurs et partenaires du Golf, une sensibilisation sur les grands critères de la RSO des participants et visiteurs sera réalisée pour permettre des échanges et des retours d'expériences.



RESPECT

Le respect des valeurs du sport et des engagements du développement durable est attendu de tous les participants, partenaires et personnel du Golf. Dans cette dynamique, le respect de l'environnement, de la faune et de la flore sera mis en avant.

